

COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

RÉUNION POST MOUVEMENT IS 2022/2023

La réunion post mouvement des premières affectations des inspecteurs stagiaires s'est tenue le jeudi 27 octobre 2022. Le bureau « **Affectation, mobilité et carrière des A+ et A** » a présenté aux représentants du personnel les éléments relatifs à ce mouvement de premières affectations.

La DG a présenté à cette occasion la construction et les résultats de ces opérations avec les nouveautés.

La CFTC a renouvelé sa demande de permettre aux stagiaires de pouvoir formuler des demandes liées. Afin de permettre aux stagiaires d'élaborer leur demande de mutations sereinement, la CFTC a demandé que leur soit accordée une demi-journée dédiée.

A l'occasion de ce mouvement, les stagiaires peuvent postuler sur les postes aux choix vacants de façon certaine au premier septembre.

Lors des échanges, la problématique des DOM a été rappelée aussi bien pour les stagiaires que pour les collègues titulaires. Sur la Réunion 20 titulaires en attente de rapprochement ont été recensés suite au dernier mouvement.

Données chiffrées concernant le pré-positionnement

17 contractuels en situation de handicap

9 directions fermées pour les généralistes – 62 affectations de postes aux choix dont 2 sur un poste relocalisé -

88 % de satisfaction sur les vœux de 1 à 10 (contre 87 % en 2021)

446 demandes prioritaires dont 119 ont été validées et pour lesquelles les stagiaires ont obtenu satisfaction et 219 sont rentrés par convenance personnelle.

32 demandes de priorités handicap et soins enfants ont été adressées à la DG – 12 ont été validées et obtenu satisfaction.

Il y a eu 11 affectations d'office (contre 21 en 2021).

Sur les 75 inspecteurs stagiaires « fonciers », 3 postes aux choix ont été pourvus et une priorité « handicap » a été satisfaite.

Même si les demandes liées ne sont pas prises en compte pour les inspecteurs stagiaire, il convient de faire connaître ces situations au bureau « **Affectation, mobilité et carrière des A+ et A** »

Dans ce cadre, quatre couples arrivent dans le même département soit 100 % des demandes satisfaites.

La DG a également examiné les demandes liées avec les CS. 10 demandes sur 8 ont été satisfaites dans ce cadre.

Il n'est pas possible de connaître la volumétrie des stagiaires par direction car tous les éléments ne sont pas connus lorsqu'ils formulent leurs demandes.